

Mon ancêtre

# Soldat de l'Empire

# Jacques Etienne SEVIN

Le jour d'aujourd'hui, le Sieur Geminale, à son domicile de la République française, et indivisible, à Sieur Deuss du même pays devant moi, Georges pilon, membre du Conseil général de la Commune de Gometz la Ville, est de la tenue de l'assemblée n. 11, le septième jour du mois de germinal, pour dessein des actes relatifs à l'acte de mariage, mariage et de ces des Citoyens, se comparant en la salle de la Maison Communale, le Citoyen Jacques Sevin, journalier, domicilié au hameau de la Folie de cette Commune, département de Seine et Oise, district de Versailles. Lequel a épousé du Citoyen Pierre, prêtre, âgé de vingt ans, journalier, et de Marie Delange, âgée de vingt-trois ans, tous deux domiciliés à la Folie hameau de cette Commune, même district et département, a déclaré à moi, Georges pilon, que François Delange, son épouse en légitime mariage, est accouchée hier, quinze Geminale, à deux heures du matin, dans la Maison située au dit hameau de la Folie de cette Commune, d'un enfant mâle, qu'il me présente et auquel il a donné le prénom de Jacques Etienne. D'après cette déclaration que les Citoyens Pierre, prêtre, et Marie Delange ont certifié conforme à la vérité, et la représentation qui m'a été faite de l'enfant de l'enfant, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, le présent acte que Jacques Sevin, père de l'enfant, a déclaré de savoir signé, et les deux témoins, <sup>Etienne Provost</sup> prêtre, et Marie Delange ont signé avec moi, fait en la Maison Communale de Gometz la Ville, les jours, mois, et au lieu dessus. P.

Etienne Provost  
Marie Delange

Offici public

Naissance le 15 Germinal AN II  
( 4 avril 1794 )  
à Gometz la Ville  
hameau de la Folie Rigault

Il est le fils de Jacques (journalier)  
et de Françoise DELANGE

Les témoins  
Etienne PROVOST  
Marie Catherine DELANGE  
(sœur de Françoise)

Les deux témoins signent l'acte,  
mais pas le père de l'enfant

Après la retraite de Russie (1812) et la campagne d'Allemagne (1813)  
La Garde Impériale est pratiquement anéantie

Le 27 septembre 1813, Napoléon depuis Dresde  
adresse un courrier au Sénat pour recruter de nouveaux conscrits.

Le 9 octobre, le décret signé de Cambacérès (jurisconsulte)  
et l'impératrice-régente Marie-Louise  
prévoit l'enrôlement des recrues de moins de 20 ans



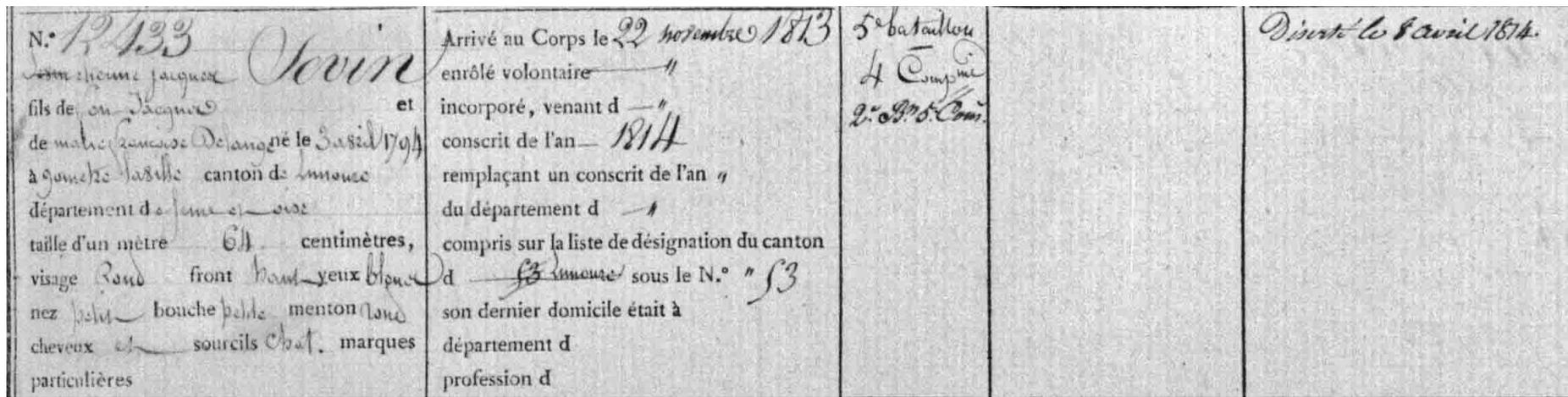
Cambacérès



Impératrice Marie-Louise

Encadrés par les vétérans de la Grande Armée, ces novices seront appelés

**Les Marie-Louise**



**Jacques Etienne SEVIN, conscrit de la classe 1814**

arrive au 34<sup>ème</sup> Régiment de Ligne 5<sup>ème</sup> bataillon 4<sup>ème</sup> compagnie le 22 novembre 1813

**Jeune recrue, il fait partie des Marie-Louise**

De fin décembre 1813 à avril 1814,

Jacques Etienne participe à la bataille de France contre les armées coalisées

Combats dans l'Aisne, la Marne,  
 L'Aube, la Meuse, la Côte d'Or

Le 31 mars les troupes russes  
 entrent dans Paris



# Napoléon est réfugié à Fontainebleau



Abdication le 4 avril 1814



Le 20 avril il fait ses adieux  
à la Garde Impériale

Le 29 avril départ de Saint Raphaël pour l'exil à l'île d'Elbe

Les recrues de la classe 1815 sont autorisées à rentrer chez eux

**Jacques Etienne déserte le 8 avril 1814**

# Les Cent Jours

**Le 1<sup>er</sup> mars 1815** Napoléon débarque à Golfe-Juan,  
il reçoit un accueil triomphal à Paris le 20 mars  
En avril, il réorganise l'armée impériale

## Jacques Etienne rejoint le 34<sup>ème</sup> Régiment de ligne

Le 15 juin, Napoléon envahit la Belgique pour combattre les Prussiens

Jacques Etienne est blessé  
à la bataille du Mont-Saint-Jean



18 juin Défaite de Waterloo



Napoléon abdique le **22 juin 1815**

Il se livre aux Anglais le 15 juillet et embarque le 7 août pour Sainte Hélène

Après Waterloo Jacques Etienne revient à Gometz la Ville

Les Molières le 9 octobre 1815,  
mariage de Jacques Etienne et Marie Constance LAVIGNE

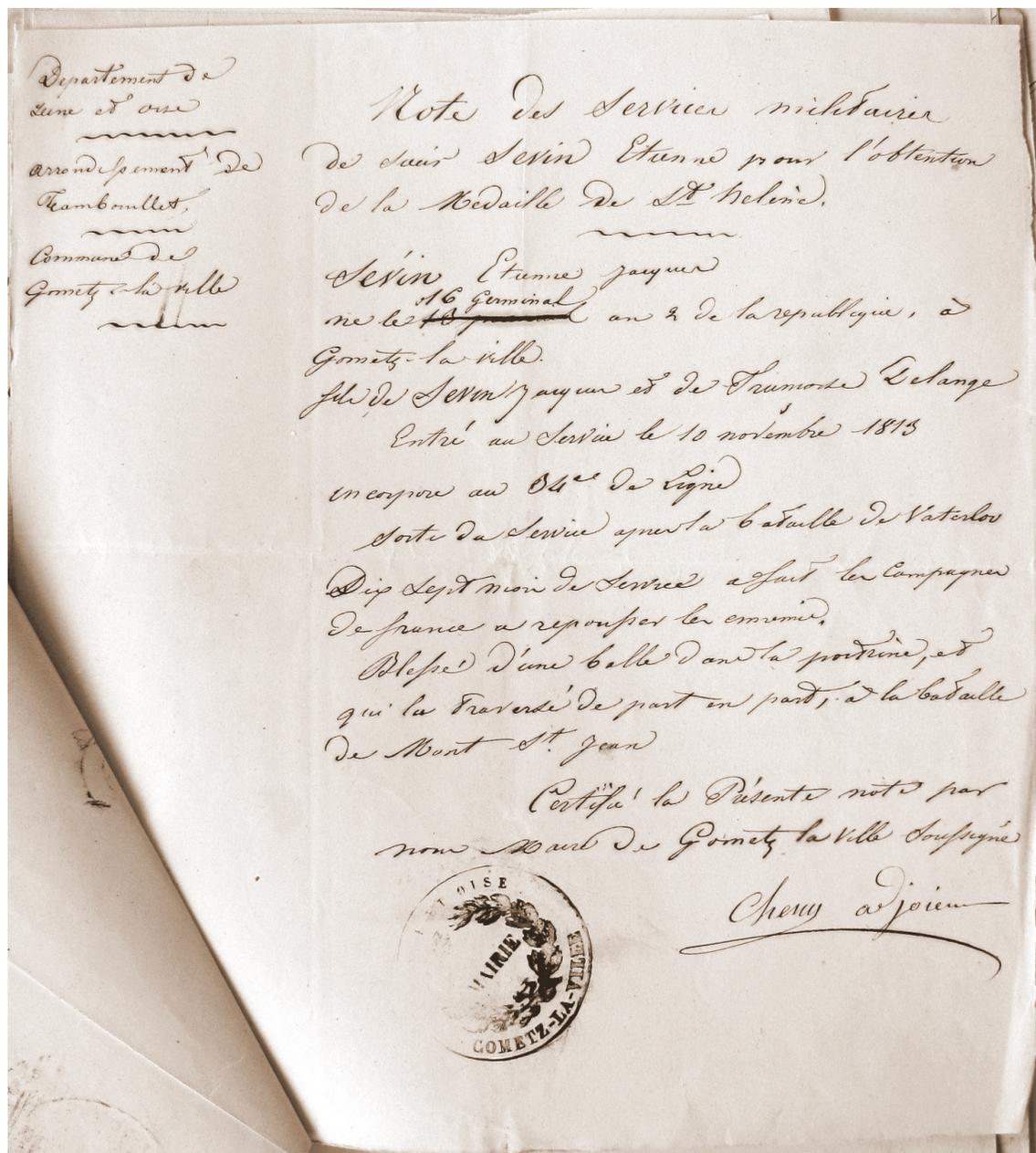
*mariage* Du neuf octobre mil huit cent quinze heure de midi  
de Jacques Etienne de Mariage de Jacques Etienne Serin journalier  
Etienne né à Gometz la Ville âgé de vingt un an Sape, fils  
Serin, étoit majeur de feu Jacques Serin journalier, et de Marie  
marié —  
Constance Francoise Delange ses père et mère domiciliés à Belleville  
La Vigne hameau dépendant de la commune de Gometz la Ville  
d'une part. Et de Marie Constance La Vigne âgée de  
vingt trois ans, née en la commune des Mollieux, le  
Sept de juin l'an mil Sept cent quatre vingt deux  
fille majeure de feu Pierre La Vigne carrier de naissance  
à Maulin, décédé en cette commune, et de Marie Jeanne  
La Noble, ses père et mère tous domiciliés en ladite  
commune des Mollieux d'autre part,

Le couple habite  
le hameau de Belleville  
et en 1833 le Hameau  
de la Folie Rigault

Entre 1816 et 1833  
ils donneront naissance  
à 8 enfants



La Médaille de Sainte-Hélène est créée le 12 août 1857 par Napoléon III  
Elle est décernée aux Soldats de l'Empire



**Jacques Etienne Sevin**  
17 mois de service  
Campagne de France  
Blessé d'une balle dans la poitrine  
à la bataille du Mont Saint-Jean  
Jacques Etienne sera décoré



Jacques Etienne décède le 11 juin 1865  
à Gometz la Ville, hameau de la Folie Rigault

N<sup>o</sup> 9.

Décès  
de  
Jacques-Etienne  
Sevin.

Du lundi douze juin mil huit cent  
soixante-cinq, à quatre heures du soir. Acte de  
Décès de Jacques-Etienne Sevin,  
journalier, âgé de soixante-douze ans, né à la  
Folie-Rigault, hameau dépendant de Gometz-la-  
Ville, décédé hier à huit heures du soir, en sa  
demeure, audit hameau de la Folie-Rigault; veuf  
de Marie-Constance-Jeanne Lavigne.  
Les témoins ont été Messieurs Sevin,  
Pierre, Garde-Champêtre, âgé de soixante-sept  
ans, frère du décédé; et Morston, Louis-Jean-  
François, Instituteur public, âgé de vingt-huit  
ans, sans deux domiciles audit Gometz-la-Ville.  
Lesquels ont signé avec nous Maire,  
Officier de l'Etat civil, après lecture

# Monument des Marie-Louise et des Bleuets



Il est édifié en 1927, sur le Chemin des Dames, face à la Ferme Hurtebise pour honorer les Marie-Louise de 1814 et les jeunes recrues de 1914